

20 déc 2019 -14:43

Appartient à Conseil des ministres du 20 décembre 2019

## Transfert des membres du personnel de Famifed vers la Commission communautaire commune

Sur proposition de la Première ministre Sophie Wilmès et de la ministre des Affaires sociales Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui règle le transfert des membres du personnel de l'Agence fédérale pour les allocations familiales (Famifed) vers la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale.

A partir du 1er janvier 2020, la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale reprendra la compétence relative au paiement des allocations familiales. Un projet d'arrêté royal pour le transfert des membres du personnel dans ce cadre a dès lors été approuvé.

Le projet d'arrêté fixe la date du transfert des membres du personnel concernés et liste nominativement l'ensemble des membres du personnel de Famifed qui seront transférés à la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale.

Pour rappel : la Région wallonne, la Communauté flamande et la Communauté germanophone ayant repris la compétence relative aux allocations familiales dès le 1er janvier 2019, le transfert du personnel de Famifed vers ces trois entités a déjà été concrétisé par les trois arrêtés royaux du 17 janvier 2019.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Première ministre, chargée de Beliris et des  
Institutions culturelles fédérales  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://premier.be>

Steve Detry  
Porte-parole (FR)  
+32 473 56 77 04  
[steve.detry@premier.fed.be](mailto:steve.detry@premier.fed.be)

Elke Pattyn  
Porte-parole (NL)  
+32 479 33 51 48  
[elke.pattyn@premier.fed.be](mailto:elke.pattyn@premier.fed.be)

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé  
publique, et de l'Asile et la Migration  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 528 69 00  
<https://www.deblock.belgium.be>

Audrey Dorigo  
Porte-parole (FR)  
+32 475 77 84 03  
[audrey.dorigo@minsoc.fed.be](mailto:audrey.dorigo@minsoc.fed.be)

Jelle Boone  
Porte-parole (NL)  
+ 32 499 14 26 99  
[jelle.boone@minsoc.fed.be](mailto:jelle.boone@minsoc.fed.be)